



Bonjour,

Nous vous remontons, dans l'urgence les difficultés concernant la passation des évaluations CP - CE1. Nous n'aborderons pas dans ce courrier notre défiance par rapport à ce dispositif.

Nombre de collègues de bonne volonté mais maintenant désemparés voire dépités et mécontents, nous font part de plusieurs dysfonctionnements:

Le nombre de livrets parvenu dans les écoles est insuffisant. Il peut en manquer jusque 20...

La réponse donnée en circonscription est:

- d'une part que ce sont aux collègues de les imprimer, la sur-consommation de papier, la limitation en nombre de photocopies à laquelle sont confrontés les collègues, le temps nécessaire à leur réalisation sont loin d'être des conditions facilitantes.

- d'autre part que la quantité de livrets fournie dans les écoles a été basée sur les chiffres donnés sur onde il y a 2 ans? A quoi peut bien servir l'enquête de rentrée? Certaines écoles ne seront pas en mesure d'assurer la reproduction de ces livrets.

Par ailleurs, est arrivé aujourd'hui dans des écoles une demande injonctive : "remontée impérative" de l'avancée de la passation des évaluations les lundi 17, mardi 18 et jeudi 20 septembre. Est-ce cela le pilotage académique? De plus, les collègues qui souhaiteraient malgré tout remonter les résultats n'ont pas encore les outils de saisie...

Enfin, les collègues s'interrogent sur la pertinence des modalités de passation :

- le temps imparti pour la réalisation des exercices proposés est 3 à 4 fois insuffisant.
- pour une compétence évaluée l'exercice est beaucoup trop long.

La liste n'est pas exhaustive.

Vous comprendrez que la passation de ces évaluations ne s'opère pas dans des conditions optimales et sont loin d'apporter de la sérénité aux collègues et de l'apaisement aux élèves. Nous pouvons attendre, au minimum, que notre administration assure les conditions matérielles nécessaires à la mise en oeuvre de ses demandes.

Une réponse de l'institution est attendue par la profession concernant les remarques faites ci-dessus.

Bien cordialement,

Mathilde Marnière

co-secrétaire départementale du SNUipp FSU